

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

CLIENT Nom : _____ Prénom : _____
DATE _____

INTERVENANT

Société _____ Représentant _____
Agissant pour le compte de ChargeGuru (un service de la société RAIDEN BELGIUM SRL)

TRAVAUX REALISES A L'ADRESSE :_

Adresse : _____ n° _____ boîte _____
Code postal: _____ Localité _____
Tél. _____

AVIS DU CLIENT



Commentaires _____

LE CLIENT DECLARE QUE

- La réception est prononcée **sans réserve** avec effet à la date du _____
- La réception est prononcée **avec réserves** mentionnées dans l'état des réserves figurant à la suite de ce document avec effet à la date du _____
- La réception est refusée ou différée (rayer la mention inutile) pour les motifs suivants

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal. S'il y a des réserves, les garanties commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal pour la part non-réservée, et à compter de la date du constat de levée des réserves pour la part qui avait été réservée. La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le Client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à _____ le _____
en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Représentant de la SOCIETE

CLIENT

Nature des réserves	Travaux à effectuer

L'entreprise et le Maître d'Ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves exposées ci-dessus seront exécutés dans un délai de _____ jours à compter du _____.

Fait à _____ le _____
en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Représentant de la SOCIETE

CLIENT

CONSTAT DE LEVEE DES RESERVES

Le Client lève les réserves après avoir constaté que l'entreprise exécutante a valablement remédié aux malfaçons, omissions et imperfections énoncées ci-dessus.

Fait à _____ le _____
en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Représentant de la SOCIETE

CLIENT